

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	GOUBET	Numéro	7510051970
Adresse du site	71b, rue petit	Hauteur	R+10 (27.15m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	15/09/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/09/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	15/10/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 30°, 150° et 300°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 4 et 12m des antennes des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 30° <5V/m - 150° <4V/m - 300° <5V/m 5G (3500) : 30° <5V/m - 150° <4V/m - 300° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 29.80m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 30.35m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes 4G et 3 antennes 5G faisceaux fixé sur mâts Avec échelle Söll + PA + paliers rabattables avec bracons pour la 3G/4G/5G NR2100 /5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège & Lycée MHS Paris	18 Rue GOUBET, 75019 Paris	27m	Non	107m	1,536 V/m
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÉS	160 AVENUE JEAN JAURES, 93500 Pantin	22m	Non	45m	0,430 V/m
École maternelle publique Georges Thill	11 rue Georges Thill, 75019 Paris	9m	Non	46m	0,459 V/m
Centre Action Sociale Ville Paris	12 RUE DE LUNEVILLE, 75019 Paris	12m	Non	75m	0,182 V/m
Centre Médico-Psychologique Goubet	18 RUE GOUBET, 75019 Paris	27m	Non	120m	1,909 V/m
Le Silence des Justes	18 RUE GOUBET, 75019 Paris	31m	Non	99m	1,281 V/m
Korian Clinique Vero	84 RUE PETIT, 75019 Paris	9m	Oui	20m	0,083 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

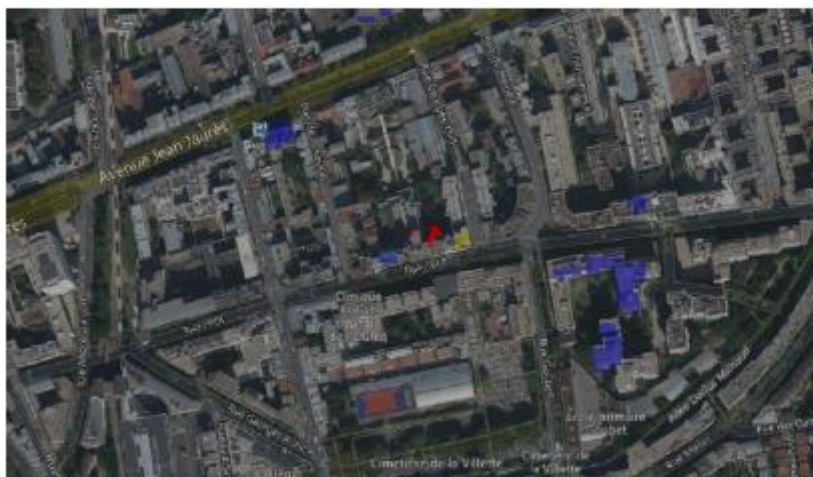
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 30°	Azimet 150°	Azimet 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	29.5 m	28.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimet 30°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 29.5 m .



Légende

>6V/m	Red
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Orange
Entre 2 et 3 V/m :	Light Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

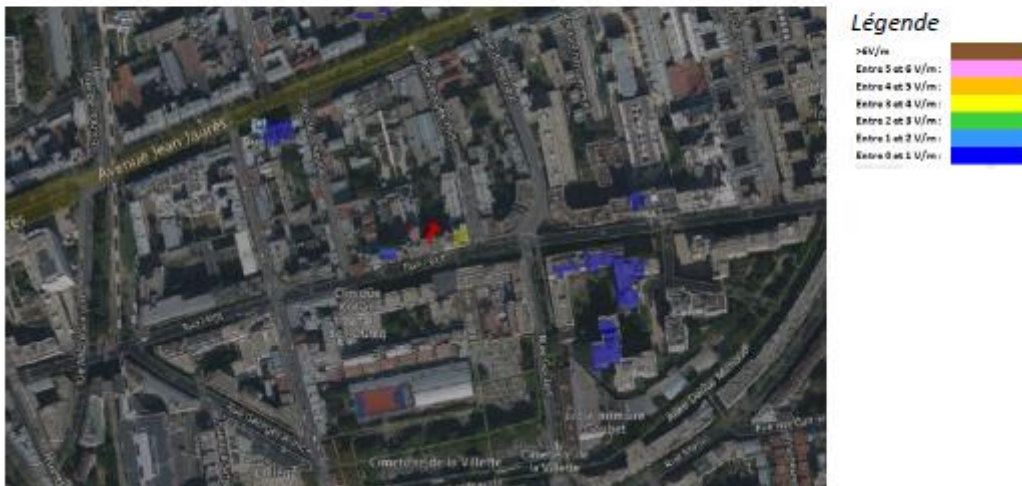
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	29.5 m	29.5 m	29.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 30°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 29.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

PHOTO 1/ Après travaux

Les antennes non visibles depuis la rue.



Vue des Azimuts**30° :****150° :****300° :**

